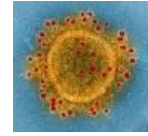


Consignes à respecter si je suis malade du virus dans un établissement



Si je suis malade, je peux donner la maladie à d'autres personnes.

Je dois donc protéger les autres :

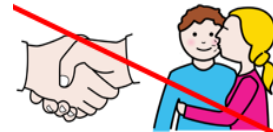
- Mes proches
- Les professionnels
- Les résidents de ma structure



Je dois faire certaines choses pendant deux semaines :

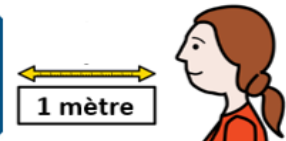
Je continue à faire ce qu'on m'a déjà dit :

- Me laver les mains, ou me faire laver les mains, très souvent
- Tousser ou éternuer dans mon coude
- Me moucher dans un mouchoir en papier et le jeter tout de suite
- Ne pas serrer les mains, ni embrasser les autres.



Maintenant que je suis malade, je dois porter un masque :

- Surtout quand un professionnel me fait des soins, la toilette...
- Mais aussi quand des personnes s'approchent de moi à moins d'un mètre



Je dois prendre ma température :

- Seul, si je peux,
- Ou demander à un professionnel de vérifier ma température.



Je dois dire si je ne me sens pas bien :

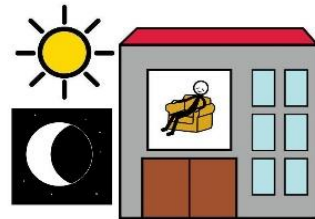
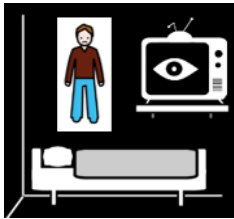


- Si j'ai froid, si je frissonne
- Si j'ai du mal à respirer
- Si je tousse beaucoup



Je reste le plus possible dans ma chambre, dans mon studio, chez moi :

- Je n'invite pas mes amis et les autres résidents dans ma chambre
- Je peux faire des activités seul comme par exemple : lire, regarder la télé, jouer à des jeux vidéos, des jeux en réseau, regarder des documentaires sur mon ordinateur...
- Je ne dois pas sortir de mon établissement



Je reste en contact avec les gens que j'aime :

- Par téléphone
- Par mail
- Par Skype



Si je suis tout seul chez moi :



- Je reste en contact téléphonique avec les professionnels de mon service
- Les professionnels de mon service vont m'appeler souvent pour vérifier que je vais bien.

